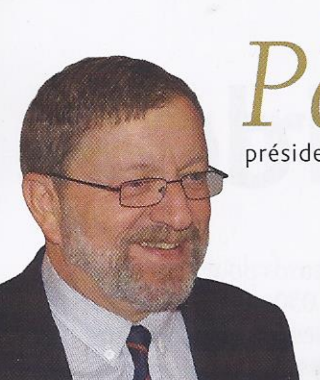


Jacques **Pastorello**

président fédéral et directeur de la publication

# Petit chantage aux contrats responsables !

Parmi les mesures destinées à réduire le déficit des régimes obligatoires d'assurance maladie, les pouvoirs publics ont imaginé un dispositif innovant, imposer aux organismes complémentaires de limiter le montant de leur remboursement en matière d'optique. À défaut, ces organismes perdraient les avantages fiscaux notamment, attachés aux contrats dits « responsables ».

Confusion des genres, petit chantage ?

En clair : pour que les régimes obligatoires puissent réaliser quelques économies, tout au plus quelques euros compte tenu de la modicité des remboursements « optique » des régimes obligatoires, on impose aux régimes complémentaires maladie, organismes indépendants, une limitation de leurs propres remboursements.

Pouvait-on faire plus « soviétique » que ça ?

Mais bien sûr !

Par exemple, en demandant aux assurés de dédommager l'opticien, au moins partiellement – selon un barème fonction de la pointure de leurs chaussures – du manque à gagner résultant du non-changement de leurs lunettes. Dédommagement non remboursable, ça va sans dire ! Mais dix dédommagements, dûment attestés, donnant droit à une chiffonnette gratuite pour des lunettes non achetées !

Néanmoins, réjouissons-nous, si les « complémentaires santé » remboursent moins, leurs cotisations vont baisser.

On pourrait effectivement le croire !

**JE SUIS CHARLIE**

**Au moment de la rédaction du présent numéro** du *Cheminot retraité*, nous avons appris l'assassinat des journalistes-dessinateurs de *Charlie Hebdo* et des policiers et agents chargés d'assurer leur sécurité, ainsi que la prise d'otages à visée antisémite dans le supermarché de la porte de Vincennes. Nous partageons la peine des familles des victimes et, pour ce qui concerne *Charlie Hebdo*, nous nous élevons contre cette atteinte intolérable et inadmissible à la liberté de la presse, l'un des principes inexpugnables de notre démocratie.

Comme d'autres publications, nous avons ainsi souhaité marquer à la fois notre solidarité, notre compassion et notre indignation par les différents pavés insérés dans les pages du présent numéro du *Cheminot retraité*.

# SOMMAIRE

*n° 672 février 2015*





**Retrouvez-nous sur www.fgrcf.fr en flashant ce code**

**FGRCF ■ DIRECTION – RÉDACTION – ADMINISTRATION –** 59, boulevard de Magenta, 75010 Paris. Site Internet : www.fgrcf.fr • Tél. : 01 40 37 31 21 – Fax : 01 40 37 67 96. **Directeur de la publication :** Jacques Pastorello. **Rédactrice en chef :** Marie-Christine Buissart. ■ **CONCEPTION ET RÉALISATION –** EMAPRESS. 20, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris. Tél. : 01 80 91 54 20 – Fax : 01 47 70 33 47. • **Chef d'édition:** Olivia Lintot • **Rédacteur-graphiste:** Fabrice Péronin ■ **PUBLICITÉ –** Mistral Media 365, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél.: 01 40 02 99 00 • **Pdg :** Luc Lehéricy • **Directeur commercial:** Vivian Favro • **Directeur de publicité:** Johanne Tallec ■ **IMPRIMERIE –** BLG Toul (54). ■ CPPAP n° 0417 G 87869. ■ ISSN n° 1164-639X ■ Dépôt légal à parution ■ **ABONNEMENT ANNUEL –** Pour 9 numéros : 26,20 € (bulletin d'abonnement p. 17) – Prix au numéro : 3,00 € – En vente à nos bureaux.

OJD PRESSE PAYANTE Diffusion Certifiée 2013



Photo de couverture : © Les Cunliffe - Fotolia.com